

MANIFESTATION

SAMEDI 4 JUIN 2005

AURAY, 15H

Départ parvis d'Athéna

**OUI À UNE GESTION DURABLE
DE NOS DÉCHETS**



**NON AUX INCINÉRATEURS
DANS LE MORBIHAN !**

**A l'appel des associations du collectif
STOP INCINÉRATEUR PLOUHARNEL**

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

MANIFESTATION

SAMEDI 4 JUIN 2005

AURAY, 15H

Départ parvis d'Athéna

**OUI À UNE GESTION DURABLE
DE NOS DÉCHETS**



**NON AUX INCINÉRATEURS
DANS LE MORBIHAN !**

**A l'appel des associations du collectif
STOP INCINÉRATEUR PLOUHARNEL**

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Pour traiter ses déchets, le Morbihan a recours à une technique dangereuse et obsolète : l'incinération, comme à Plouharnel et Pontivy. Pourtant, d'autres solutions existent.

L'incinération transforme des déchets en de redoutables polluants, tels que les dioxines et les métaux lourds, contenus dans les fumées et les mâchefers, dispersés sur plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Ils se déposent sur notre environnement, se concentrent dans la chaîne alimentaire et tout particulièrement dans le lait maternel. Même à de très faibles doses, ces polluants provoquent des cancers.

L'incinération coûte très cher au citoyen pour un traitement qui ne respecte pas son environnement et menace les activités agricoles, maritimes (ostréiculture, pêche ...) mais aussi touristiques (médiatisation partout en France et en Europe des dangers de l'incinération et de ses conséquences sur la santé)

En 2005, un nouveau Plan départemental de gestion des déchets doit être adopté par le Conseil général du Morbihan. Un Plan sans incinération, et commandant la fermeture des incinérateurs de Plouharnel et Pontivy, devrait adopter certaines mesures :

- **Respect de la santé et de l'environnement**
- **Prévention** à la fabrication et à la distribution des produits
- **Réduction** des déchets à la source, en quantité et en toxicité
- **Tri et collecte sélective ambitieux**
- **Valorisation** des déchets putrescibles : (1/3 de la poubelle)
 - par compostage individuel
 - par compostage/stabilisation comme à Lorient
 - par méthanisation (biogaz énergétique et compost)
- **Développement** de la récupération, la réparation et la **réutilisation** (ressourceries), ainsi que le **recyclage** des déchets triés : verres, métaux, plastiques, papiers, etc (recycleries)
- **Facturation au poids ou au volume (redevance)** pour encourager la réduction des gaspillages (moins on produit de déchets, moins la facture est élevée). Pesée embarquée si possible.
- **Stockage**, après stabilisation des déchets ultimes, dans des centres de petites dimensions et de proximité répartis sur le département (démarche territoire, responsabilisation des producteurs de déchets, réduction des distances et des transports de déchets)

Pour traiter ses déchets, le Morbihan a recours à une technique dangereuse et obsolète : l'incinération, comme à Plouharnel et Pontivy. Pourtant, d'autres solutions existent.

L'incinération transforme des déchets en de redoutables polluants, tels que les dioxines et les métaux lourds, contenus dans les fumées et les mâchefers, dispersés sur plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde. Ils se déposent sur notre environnement, se concentrent dans la chaîne alimentaire et tout particulièrement dans le lait maternel. Même à de très faibles doses, ces polluants provoquent des cancers.

L'incinération coûte très cher au citoyen pour un traitement qui ne respecte pas son environnement et menace les activités agricoles, maritimes (ostréiculture, pêche ...) mais aussi touristiques (médiatisation partout en France et en Europe des dangers de l'incinération et de ses conséquences sur la santé)

En 2005, un nouveau Plan départemental de gestion des déchets doit être adopté par le Conseil général du Morbihan. Un Plan sans incinération, et commandant la fermeture des incinérateurs de Plouharnel et Pontivy, devrait adopter certaines mesures :

- **Respect de la santé et de l'environnement**
- **Prévention** à la fabrication et à la distribution des produits
- **Réduction** des déchets à la source, en quantité et en toxicité
- **Tri et collecte sélective ambitieux**
- **Valorisation** des déchets putrescibles : (1/3 de la poubelle)
 - par compostage individuel
 - par compostage/stabilisation comme à Lorient
 - par méthanisation (biogaz énergétique et compost)
- **Développement** de la récupération, la réparation et la **réutilisation** (ressourceries), ainsi que le **recyclage** des déchets triés : verres, métaux, plastiques, papiers, etc (recycleries)
- **Facturation au poids ou au volume (redevance)** pour encourager la réduction des gaspillages (moins on produit de déchets, moins la facture est élevée). Pesée embarquée si possible.
- **Stockage**, après stabilisation des déchets ultimes, dans des centres de petites dimensions et de proximité répartis sur le département (démarche territoire, responsabilisation des producteurs de déchets, réduction des distances et des transports de déchets)